



DE L'ASSIGNATION A L'ÉMANCIPATION,
LA DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE EN ACTION

DÉVELOPPER UNE DÉMARCHE DE DÉMOCRATIE
ALIMENTAIRE VIA LA COOPÉRATION D'ACTEURS
ayant pour ambition

L'EXPERIMENTATION DE CAISSES COMMUNES DE L'ALIMENTATION

inspirées des principes de la sécurité sociale de l'alimentation

Un projet co-porté par :



Banque Alimentaire
de Loire-Atlantique



Actualisation : octobre 2025

SOMMAIRE

- [PAGE 4](#) - Préambule
- [PAGE 5](#) - Historique du projet
- [PAGE 6](#) - Les structures initiatrices
- [PAGE 8](#) - Les financements du projet

- [PAGE 9](#) - Repères : la sécurité sociale de l'alimentation
- [PAGE 11](#) - Les trois piliers de la SSA
- [PAGE 12](#) - expérimenter des caisses communes locales
- [PAGE 13](#) - expérimenter un processus de transformation globale
- [PAGE 16](#) - une réponse adaptée

- [PAGE 17](#) - Mise en oeuvre d'une ingénierie spécifique
- [PAGE 18](#) - Les grandes étapes du projet
- [PAGE 20](#) - 4 axes principaux de travail
- [PAGE 21](#) - Territoires d'expérimentation
- [PAGE 23](#) - la recherche action
- [PAGE 24](#) - coopération : travailler à la (re)connaissance du projet
- [PAGE 25](#) - liens avec les dynamiques nationales
- [PAGE 26](#) - liens avec le monde agricole
- [PAGE 27](#) - le fonctionnement u système monétaire

- [PAGE 29](#) - 2023, année d'amorçage
 - * *des temps pour appréhender les principes et enjeux*
 - * *des moments de sensibilisation grand public*
 - * *des échanges avec les pouvoirs publics*
 - * *création d'un collectif local*
 - * *structuration d'une démarche*

- [PAGE 33](#) - 2024, année de structuration
 - * *groupe resserré aux compétences complémentaires*
 - * *poste dédié*
 - * *recherche action participative*
 - * *expérimentation sur deux territoires*
 - * *recherche de financements*
 - * *mobilisation de compétences partenariales*
 - * *inscription dans les dynamiques locales et nationales*
 - * *mobilisation habitante*

- [PAGE 36](#) - 2025, année de concrétisation
 - * *comité habitant de l'alimentation sur Nantes Ouest*
 - * *conventionnement, cotisations, allocations*
 - * *travail sur la gouvernance*
 - * *création d'un outil monétaire*
 - * *identification des besoins logistiques*
 - * *fédérer les structures locales*
 - * *enjeu de développer l'offre des points de vente*

PRÉAMBULE



Animées par une volonté profonde de transformations sociales et agricoles, plusieurs structures se proposent d'impulser une ingénierie de coopération contribuant à l'émergence d'un projet de démocratie alimentaire au travers la mise en place de caisses communes de l'alimentation

Face à la dégradation de la situation sociale, face à l'augmentation des situations de précarités alimentaires et de la dégradation des conditions des producteurs, face aux défis environnementaux et climatiques, face à la mise en lumière de l'impact d'une alimentation saine sur la santé, l'alimentation (production, pratiques, souveraineté...) est au cœur des questionnements des territoires.

Animées par une volonté profonde de transformations sociales et agricoles, plusieurs structures se proposent d'impulser une ingénierie de coopération contribuant à l'émergence d'un projet de démocratie alimentaire au travers principalement de l'expérimentation de la mise en place de caisses communes alimentaires visant la réappropriation de son territoire alimentaire par les citoyens dans une approche globale de l'alimentation (pratiques alimentaires, enjeux climatiques, conséquences sur la santé globale, questions d'approvisionnement, activités de distributions et économiques, enjeux de production, enjeux sociaux...).

L'objectif global est de contribuer à la résilience de systèmes alimentaires territoriaux durables, participant des transitions écologiques et de renforcer l'accès à une alimentation choisie, de qualité et durable pour tous.tes via des processus de démocratie alimentaire.

S'inscrivant pleinement dans des enjeux globaux et des réponses plus systémiques, il s'agit de penser de nouvelles formes de solidarités autour de l'alimentation prenant en compte les enjeux de transition alimentaire, agricole et démocratique et permettant de répondre aux problématiques d'inégalités alimentaires, de santé, de précarité (consommateurs et producteurs), de préservation de l'environnement et des terres agricoles.

'expérimentation vise à travailler une alimentation saine et de qualité en cherchant à combiner différents enjeux : approche participative, recherche de mixité sociale, haute qualité alimentaire, réponse aux besoins en nombre, viabilité du modèle économique, prise en compte des enjeux agricoles et coopération d'acteurs.

Il s'agit de penser de nouvelles formes de solidarités autour de l'alimentation, plus systémiques, prenant en compte les enjeux de transition alimentaire, agricole, écologique, démocratique, les enjeux de lutte contre la précarité, de santé publique.

HISTORIQUE DU PROJET

L'expérimentation d'une caisse commune alimentaire locale s'appuie sur les principes et les concepts de la sécurité sociale de l'alimentation telle qu'elle est travaillée au niveau du collectif national. La Sécurité sociale de l'alimentation est une réflexion en cours en France, portée par différents acteurs de la société civile et chercheurs sur la création de nouveaux droits sociaux visant à assurer conjointement un droit à l'alimentation, des droits aux producteurs d'alimentation et le respect de l'environnement.



En fin d'année 2022 avait vu émergé localement le sujet de la sécurité sociale de l'alimentation notamment lors des Assises territoriales de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable à Nantes.

Tout au long du premier semestre 2023, plusieurs rencontres avec les acteurs associatifs, particulièrement ceux de l'alimentation, les acteurs agricoles ou bien encore avec les pouvoirs publics ont eu lieu pour évoquer l'enjeu de la mise en place d'une caisse commune alimentaire locale.

Sur le second semestre 2023, à l'initiative de VRAC Métropole Nantes et en lien avec la Métropole, plusieurs structures se rencontrent et entament un travail de préfiguration d'une expérimentation de caisses communes de l'alimentation, adossée à une recherche action.

En 2024, le projet se structure autour d'une méthodologie collective, d'une ingénierie de projet spécifique, de groupes de travail thématiques, de financements dédiés et de la mobilisation d'habitants et de l'exploration préparatoire du travail de recherche.

En 2025, ce travail se poursuit particulièrement sur la structuration des outils nécessaires au fonctionnement de la caisse (notamment monétaire) et sur les comités habitants, rassemblant des personnes aux profils socio-économiques diverses. Ces habitant.e.s sont engagé.e.s sur un parcours d'une part d'apprentissages, de rencontres, d'appropriation de savoirs, d'autre part de construction collective et décisionnaire sur les éléments structurants de la caisse : critères de conventionnement, type de produits et lieux éligibles, système de cotisations et d'allocations...

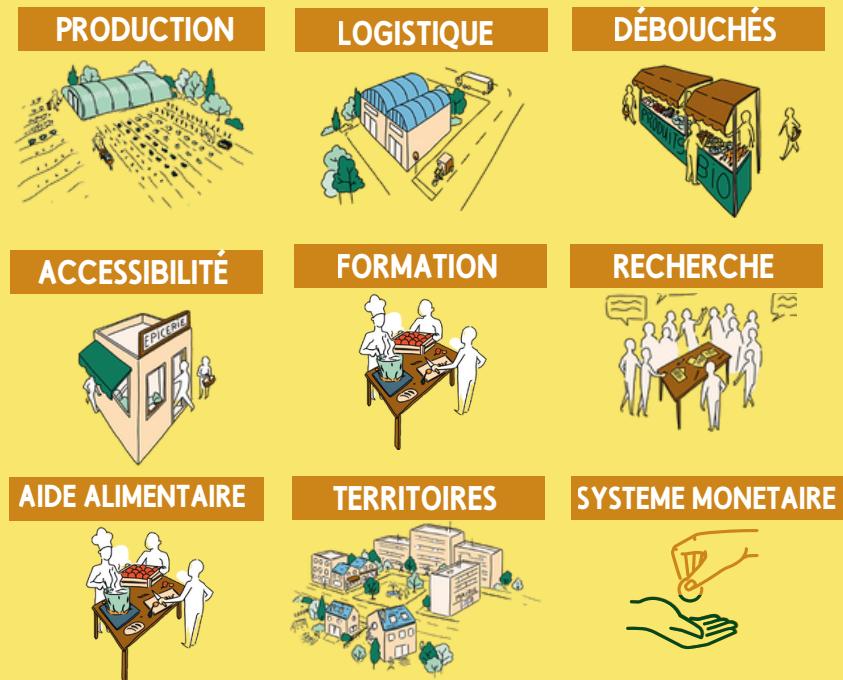
Parallèlement le collectif nantais crée les ponts avec d'autres expérimentations à l'échelle nationale où plusieurs démarches similaires ou approchantes ont émergés sur d'autres territoires en France, à des stades avancées distincts.

En 2023 s'entame un travail de préfiguration entre différents acteurs.

Dès, le projet se structure autour d'une méthodologie collective, d'une ingénierie spécifique, de la mobilisation et du travail d'habitant.e.s, de financements dédiés, d'outils adaptés. En 2025, la caisse commune de l'alimentation urbaine est lancée, le travail sur celle rurale se poursuit.

LES STRUCTURES INITIATRICES

Lorsque courant 2023, VRAC Nantes décide de réfléchir à la mise en oeuvre d'une expérimentation locale de caisses communes de l'alimentation, l'association souhaite l'appuyer sur la coopération d'actrices et d'acteurs complémentaires dans leurs approches et leurs expertises de l'enjeu alimentaire. Un groupe a même de porter la démarche en prenant en compte les différentes dimensions alimentaires, agricoles, sociales, économiques et environnementales.



Lorsque VRAC décide en 2023 de réfléchir à la mise en oeuvre d'une expérimentation locale de caisses communes de l'alimentation, elle souhaite l'appuyer sur la coopération d'actrices et d'acteurs complémentaires dans leurs approches et dans leurs expertises de l'enjeu alimentaire.

VRAC METROPOLE NANTES

L'association a pour projet de faciliter l'accès à l'alimentation pour tou.te.s et l'offre aux habitant.e.s de quartiers prioritaires à des produits de qualité. Au travers de son action, l'association souhaite favoriser la création de liens entre producteurs.trices et consommateurs.trices tout en agissant pour plus d'égalité (territoriale, économique, alimentaire). Implantée sur le territoire depuis 2021, et pouvant d'appuyer sur le réseau national (notamment les démarches approchantes co-portées par VRAC dans d'autres villes), elle développe un projet de groupements d'achat dans les quartiers prioritaires ainsi qu'un programme de sensibilisation nutrition.

CAMPUS FERTILE

L'association basée dans le Pays de Retz vise à contribuer au développement d'une alimentation saine et durable pour tous et toutes. Elle s'appuie pour celà entre autres sur des actions de sensibilisation, de formations, et d'accompagnement du grand public, des collectivités et des entreprises et sur un futur tiers lieu alimentaire à l'horizon 2026.

Campus Fertile porte plus précisément la démarche sur le territoire rurale en créant les conditions, coopérations et mobilisation induites par une telle démarche.

GROUPEMENT DES AGRICULTEURS BIO DU 44

Le GAB 44 est un organisme professionnel agricole à vocation syndicale dont l'objectif est de développer une agriculture performante au niveau technique et environnemental qui répond aux enjeux du développement durable de la société. Par son projet et ses actions, l'association crée les liens indispensables avec les agriculteurs.trices mais également avec les autres structures agricoles via le réseau TACTS ((Tous pour une Agriculture Citoyenne, Territoriale et Solidaire)).

LE KIOSQUE PAYSAN

Le Kiosque Paysan combine une plateforme logistique de mise en avant des produits paysans locaux et un service de livraison mutualisé. A travers la mutualisation des approvisionnements, elle fait le lien entre les paysans bio, en circuits courts (l'amont), et les acteurs des métiers de bouche (l'aval) de ce même territoire.

OCEAN – REGIE DE QUARTIER

Association d'insertion par l'activité économique OCEAN contribue au développement économique et social des habitants. Elle articule son activité autour de chantiers d'insertion (dont maraîchage bio), d'un restaurant social, ou bien encore d'une vente de légumes biologiques.

MONEKO

MONEKO porte un projet de monnaie locale complémentaire citoyenne qui ne circule qu'en Loire-Atlantique au sein d'un réseau de particuliers et de structures partenaires agréées réunis autour d'une Charte de valeurs et qui intègrent des préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités.

BANQUE ALIMENTAIRE LOIRE ATLANTIQUE

La banque alimentaire de Loire Atlantique agit contre la pauvreté et la précarité alimentaire. Actrice majeure de l'aide alimentaire, elle accompagne de nombreuses personnes vers une insertion durable et gère, collecte et partage des denrées alimentaires sur le principe de gratuité.

LES GRENIERS D'ABONDANCE

L'association a pour objet de comprendre les vulnérabilités de notre système alimentaire actuel et d'étudier les voies de résilience possibles. Elle mène parallèlement des actions de recherche, de sensibilisation et de soutien sur les enjeux de résilience globale et en favorise la connaissance.

SCIC MICROMARCHÉ

Le MicroMarché a stoppé son activité fin 2024 et ne participe de fait plus à la démarche. Il s'agissait d'un projet de circuit court de proximité (produits bio et locaux à prix attractifs et solidaires) co-géré par ses adhérents, ses producteurs et les différents collectifs et associations y prenant part.

COLLECTIVITÉS

NANTES METROPOLE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE ATLANTIQUE

Intégrées dès le lancement à la démarche et au groupe de pilotage de préfiguration puis de structuration et d'ingénierie, les deux collectivités locales portent, soutiennent et développent des politiques publiques sur les enjeux de transition écologique, d'agriculture, d'action sociale et de santé.

LABORATOIRE DE RECHERCHE

LABORATOIRE ESO NANTES

Espaces et Sociétés est un laboratoire en sciences humaines et sociales. L'unité regroupe principalement des géographes, des urbanistes et des sociologues. L'objectif scientifique est de contribuer à l'appréhension et la compréhension de la dimension spatiale des sociétés.

LABORATOIRE DE RECHERCHE AAU-CRENAU

Associé au lancement de la démarche, il a été décidé le retrait courant 2024 du chercheur associé à la démarche et donc de CRENAU, laboratoire qui couvrent des thèmes liés entre autres aux instruments et politiques de l'action publique territoriale et à l'adaptation des villes aux changements climatiques.

LES FINANCEMENTS DU PROJET



Dès l'année 2023, dans la perspective de construire une démarche appuyée, qualitative, scientifique et concrète, un travail de recherche et levée de financements démarre. Celui ci se poursuit sur les années 2024, 2025 et 2026 afin de pouvoir assurer :

- **l'ingénierie du projet et financements de temps de travail dédié** (création d'un poste au sein de VRAC, rétribution du temps de travail des acteurs associatifs associés...)
- **les dépenses de fonctionnement** intégrant les frais fixes, les temps d'animation, les outils de communication, le développement d'outils informatiques...
- **le co-financement des caisses**, celles ci nécessitant un tiers financeur pour venir compléter les participations volontaires des expérimentateurs.trices.
- La **recherche action**, avec un temps de travail d'un chercheur dédié et le développement d'outils nécessaires

LES FINANCEURS (liste amenée à évoluer)

LES SERVICES ET AGENCIE DE L'ÉTAT

- Préfecture des Pays de la Loire :
Haut Commissaire à la Lutte contre la Pauvreté
- ADEME
- Fond Mieux Manger pour Tous
- Banque des territoires / caisse des dépôts

LES COLLECTIVITÉS LOCALES

- Nantes Métropole
- CCAS de la Ville de Nantes (Appel à coopération)
- Conseil départemental de Loire Atlantique

ENTREPRISES ET FONDATIONS

- Fondation Carasso
- Banque des territoires
- Fondation La poule Rousse

Au delà du financement de l'ingénierie de projet nécessaire à la démarche, il s'agit également, au travers d'un tiers financeur, de pouvoir co-financer l'abondement des caisses qui ne peuvent s'équilibrer, en l'état, avec les seules cotisations des expérimentateurs.trices

APPEL A PROJETS

- Nantes City Lab (cofinancement Nantes Métropole et JC Decaux)
- Nantes ESS Factory (cofinancement Nantes Métropole, Fondes, caisse d'épargne PDL, Ademe)

L'expérimentation d'une caisse commune alimentaire locale s'appuie sur les principes et les concepts de la sécurité sociale de l'alimentation telle qu'elle est travaillée au niveau du collectif national. La Sécurité sociale de l'alimentation est une réflexion en cours en France, portée par différents acteurs de la société civile sur la création de nouveaux droits sociaux visant à assurer conjointement un droit à l'alimentation, des droits aux producteurs d'alimentation et le respect de l'environnement.

PROJET

La réflexion sur la SSA amène le collectif à travailler à l'intégration de l'alimentation dans le régime général de la Sécurité sociale, tel qu'il a été initié en 1946 : universalité de l'accès, conventionnement des professionnels réalisé par des caisses gérées démocratiquement, financement par la création d'une cotisation sociale à taux unique sur la production réelle de valeur ajoutée.

CONCRETEMENT

Concrètement et sur le modèle du système de santé, une carte vitale de l'alimentation donne accès à des produits conventionnés pour un montant de 150€/mois et par personne, enfants inclus.

Le conventionnement repose principalement sur des caisses primaires gérées démocratiquement au niveau local, et articulées avec une instance nationale composée de membres représentants de ces caisses.

OBJECTIFS

- **institutionnaliser l'organisation d'une démocratie dans l'ensemble du système alimentaire et d'une souveraineté alimentaire**, qui associe conjointement la défense des producteurs d'alimentation et le respect de l'environnement
- **Agir sur le droit à l'alimentation pour tous** et lutter contre les inégalités d'accès
- **leviers pour une transformation du système de l'alimentation**: production agricole, transformation, distribution, consommation

MEMBRES DU COLLECTIF NATIONAL

La réflexion sur la SSA s'organise autour d'un collectif national regroupant entre autres :

- | | |
|------------------------------------|-------------------|
| • VRAC France | • atelier paysan |
| • Réseau CIVAM | • Réseau GRAP |
| • ISF Agrista | • Réseau salariat |
| • Confédération paysanne | |
| • Collectif démocratie alimentaire | |
| • Les greniers de l'abondance | |
| • Collectif les pieds dans le plat | |

PILIERS DE LA SSA

Le concept de sécurité sociale de l'alimentation repose sur 3 concepts majeurs :

- universalité du processus
- conventionnement des produits disponibles organisé démocratiquement
- un financement basé sur la cotisation sociale

INITIATIVES LOCALES

Le collectif SSA dénombre ou co-porte en 2023 une vingtaine d'actions, démarches ou expérimentations venant appuyer la réflexion et la mise en oeuvre des notions / piliers sous tendus par une sécurité sociale de l'alimentation.

Plusieurs collectifs sont aujourd'hui créés (Montpellier, Bordeaux, Paris, Touraine, Alsace, Toulouse...), pour travailler à la mise en place d'une expérimentation en cours ou future

la sécurité sociale de l'alimentation (SSA) au croisement de deux enjeux majeurs

L'impossible transformation de l'agriculture sans mettre en œuvre des politiques alimentaires

Mis en avant par la campagne « Manger à quel prix / Produire à quel prix ? » de la Confédération paysanne ainsi que par les travaux de Réseau Civam, ce constat a conduit à la nécessité de penser une élaboration démocratique de la demande alimentaire structurant l'offre et d'assurer l'accès de tous et toutes à une alimentation de qualité afin d'envisager toute transformation agricole. En effet, la coexistence des modèles agricoles n'est pas suffisante pour remettre en cause le système agro-industriel, loin de là : il s'agit d'un état permanent de prédominance du système agro-industriel sur toutes les formes d'alternatives, rendues inoffensives – mais non moins pertinentes. Les modes de consommation les plus vertueux, qui font vivre ces alternatives, sont loin d'être accessibles à tous et toutes, en témoigne l'importance de l'aide alimentaire et l'insatisfaction grandissante d'une part importante de la population, plus de 20%, sur son alimentation contrainte économiquement.

La nécessité de dépasser l'aide alimentaire et de penser l'accès de tous et toutes à une alimentation choisie

Non appliquée en France, le droit à l'alimentation ne peut se satisfaire d'un fonctionnement où les personnes n'ont pas le choix de leur alimentation comme dans l'aide alimentaire, qui n'est qu'une possibilité d'être nourri. La notion de droit à l'alimentation durable, insistant sur la nécessité de questionner et de relier le droit à l'alimentation aux questions de production agricole, renforçait l'idée de relier agriculture et alimentaire et de porter la revendication de démocratie alimentaire de façon systémique, pour l'ensemble du système de l'alimentation.

De plus, en précisant le rôle de l'aide alimentaire comme soutien de l'agro-industrie, ces deux convictions convergent ! La transformation des mondes agricoles et alimentaires passe par la mise en place d'une démocratie alimentaire, assurant l'orientation de la production agricole pour nourrir la population et l'accès de tous et toutes à une alimentation de qualité, c'est-à-dire choisie par les personnes.

L'inspiration de la SSA par le modèle de sécurité sociale de santé

Le concept développé par la sécurité sociale de l'alimentation s'inspire de l'institution en France d'une organisation démocratique de l'économie de la santé tout en assurant le droit à la santé : la sécurité sociale telle qu'elle fut pensé avant les ordonnances de 1967 : Universalité de l'accès, caisses démocratiques de conventionnement, financement par cotisation... Des mécanismes à mettre au service d'un pilotage démocratique du droit à l'alimentation.

D'autres réflexions ont émergé lors d'une rencontre entre Réseau salariat et la Confédération paysanne nationale autour d'un « salaire à vie » paysan : la nécessité de socialiser l'alimentation est plus présentable pour un paysan en lui proposant le même statut que les médecins libéraux, plutôt que celui de fonctionnaire.

Petit à petit, l'idée d'utiliser un mécanisme similaire à celui mis en place pour la branche santé en 1946, tout en l'améliorant pour prévenir des attaques et dérives qui sont apparues par la suite, s'est imposée au sein d'ISF-Agrista pour concrétiser la revendication de la mise en place d'une démocratie alimentaire.

LES 3 PILIERS DE LA SSA



UNIVERSALITÉ DU PROCESSUS

un crédit (150€ imaginé par personne, enfants compris) pour tout le monde que l'on soit pauvre ou riche. Construire un droit doit être un mécanisme pour tous, quel que soit son statut. Ainsi, personne ne se sent « assisté ». Tout mécanisme discriminatoire, même positivement, reviendrait à mettre un post-it sur la tête des moins riches d'entre nous, à leur faire subir la violence du contrôle du statut de leur pauvreté qu'ils ne peuvent définir, en d'autres termes, à en faire des inégaux en droit. Et puisque le financement imaginé passe par des cotisations et vise une réduction des inégalités de richesse, il paraît juste de penser que tout le monde ait par la suite accès au même droit.



UN CONVENTIONNEMENT DES PRODUITS

Le choix de son alimentation en connaissance de cause, indissociable du droit à l'alimentation, nécessite à minima deux mécanismes : un accès aux produits et la possibilité de choisir quels seront les produits accessibles , c'est-à-dire l'organisation d'un choix collectif et démocratique de ce qui doit être produit. Le conventionnement est le mécanisme qui doit permettre d'assurer une orientation par les citoyens de la production agricole et alimentaire (types de produits, critères...) et ainsi transformer l'offre actuelle de la production agricole et alimentaire pour y répondre. Les acteurs pourront être conventionnés sur la base de leurs pratiques convenant aux cahiers des charges proposés ou d'un engagement dans une transition de système de production.

Derrière démocratique, c'est une organisation pensée du mieux possible pour permettre l'expression des aspirations de l'ensemble des citoyens : tirage au sort, vote des décisions, représentation de la société civile et des professionnels... plusieurs systèmes doivent être étudiés.



UN FINANCEMENT BASÉ SUR LA COTISATION SOCIALE

150€ par personne et par mois représentent un budget annuel de 120 milliards d'euros, soit 8% de la valeur ajoutée produite en France. Afin de garantir l'absence de mainmise de l'état sur le processus, nous souhaitons que l'argent ne transite pas dans les caisses l'état, ce qui serait le cas avec un financement basé sur des taxes ou impôts dus à l'état qui les reverseraient au fonctionnement de la sécurité sociale de l'alimentation. Le mécanisme de cotisation est le plus approprié pour défendre une organisation démocratique de l'économie, il agit directement au niveau de la richesse produite et non pour corriger une première répartition inégale de celle-ci. Reste plusieurs questions :

Quelle assiette de cotisation ? Les salaires ou la valeur ajoutée des entreprises ? Doit-on créer uniquement des cotisations patronales, des cotisations salariales sont-elles envisageables également ?



Aussi, la mise en oeuvre d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation ne peut se faire qu'à une échelle nationale. les expérimentations et initiatives locales, reprenant un modèle se rapprochant des concepts et principes de la SSA, sont entendus sous le terme CAISSE COMMUNE ALIMENTAIRE

S.S.A

CAISSE COMMUNE ALIMENTAIRE

Universalité du processus		participation conditionnée et circonscrite à un nombre de personnes / un territoire défini
Conventionnement des produits		processus de décision collectif et citoyen
financements basés sur la cotisation sociale		contributions citoyennes + financements publics + financements privés

EXPÉRIMENTER DES CAISSES COMMUNES ALIMENTAIRES LOCALES

L'expérimentation d'une caisse commune alimentaire sur le territoire du département de Loire Atlantique et de la métropole nantaise repose sur un travail de réflexion et de coopération entre les différents acteurs et citoyens engagés dans la démarche.

La caisse alimentaire commune est imaginé comme un budget collectif, issus de cotisations citoyennes et de fonds publics et privés. Elle permettrait concrètement aux habitant.e.s volontaires de dépenser chaque mois une somme définie, subventionnée par la caisse commune et s'appuyant sur un système de répartition prenant en compte les ressources des personnes, dans des lieux de distribution alimentaire choisis par un comité citoyen de l'alimentation et respectant des critères élaborés collectivement.

Elle serait gérée de manière démocratique par le comité citoyen et viserait à favoriser et soutenir l'accès des habitant.e.s à des produits sains, produits dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Une expérimentation multidimensionnelle

Une expérimentation de caisse commune alimentaire reposera sur 5 dimensions principales :

- une **logique de coopération** entre acteurs (en lien notamment avec les P.A.T)
- La mise en place et l'animation de **comités citoyen de l'alimentation**
- L'**expérimentation du fonctionnement** et des usages d'une caisse alimentaire commune
- Le développement d'**outils logistiques coopératifs**
- La contribution de la caisse au **développement du système alimentaire territorial**

Une expérimentation multipartenariale

Une expérimentation de caisse commune alimentaire reposera sur une logique de coopération entre acteurs du territoire :

- **Citoyen.ne.s** et habitant.e.s
- **Agriculteurs.trices** et Structures relais sur la production/transformation et le système alimentaire
- **Collectivités** et pouvoirs publics
- **Lieux de distribution** alimentaire et de mobilisation citoyenne
- **Acteurs associatifs** et société civile organisée
- **Acteurs de la recherche**

Les outils de la caisse commune alimentaire

- **Un financement** s'appuyant sur des contributions citoyennes et des fonds publics et privés
- **un comité citoyen** de l'alimentation, instance de gouvernance de la caisse, composé d'habitants et de représentant.e.s des organisations de la coopération
- **un circuit de distribution conventionné** à partir des acteurs engagés dans la coopération
- **une monnaie locale alimentaire** qui permettrait d'acheter les produits dans le circuit conventionné
- **une plateforme d'achat en commun** qui structure la demande d'approvisionnement et mutualise la logistique

Caisse commune alimentaire expérimenter un processus de transformation globale

En expérimentant la mise en place d'une caisse commune alimentaire locale, il s'agit de penser de nouvelles formes de solidarités autour de l'alimentation, plus systémiques, qui prennent en compte les enjeux de transition alimentaire, agricole et démocratique et puissent répondre aux problématiques d'inégalités d'accès à l'alimentation de qualité, de santé, de précarité des consommateurs.trices et des producteurs.trices et de préservation de l'environnement et des terres agricoles.

En effet, tout en s'intéressant aux réponses à apporter aux inégalités alimentaires et aux problématiques d'accès à l'alimentation saine et durable, l'expérimentation de caisse commune alimentaire vise à travailler une alimentation saine et de qualité en cherchant à combiner différents enjeux : approche participative, recherche de mixité sociale, haute qualité alimentaire, réponse aux besoins en nombre, viabilité du modèle économique, prise en compte des enjeux agricoles et coopérations avec les producteurs...

ALIMENTATION ET PRÉCARITÉ

Les personnes en situation de précarité alimentaire sont en nombre croissant en France ces dernières années. Celles-ci doivent faire face à "un accès restreint, inadéquat ou incertain à des produits sains et nutritifs, et dont la faim est la conséquence ultime, mais non systématique".

La précarité alimentaire est à appréhender en tant que situation multidimensionnelle, qui touche à différents éléments de la vie des personnes : matériel, économique mais aussi social, sanitaire et politique. Plusieurs études ont montré comment le manque de moyens économiques s'accompagne tout autant d'une perte de liens sociaux, de reconnaissance, de confiance en soi ou bien encore d'une dégradation de sa santé.

Dans les 5 dernières années, les situations de précarité se sont accrues ainsi que le recours à l'aide alimentaire, mode d'intervention caritatif, fortement imbriqué au système alimentaire industrialisé et sur-productif. Initialement destiné aux situations d'urgence, ce dispositif est en passe de devenir une réponse structurelle. Il est aujourd'hui questionné au regard de la qualité et de la diversité de l'alimentation, mais aussi du choix, de la dignité et de la citoyenneté des personnes, et surtout au regard de son rôle de variable d'ajustement d'un système alimentaire non durable.

En 2020, plus de 9 millions de personnes en France vivent sous le seuil de pauvreté (14,6% de la population) et plus de 8 millions de personnes ont recours à l'aide alimentaire. Face aux difficultés économiques, l'alimentation demeure une variable d'ajustement des budgets dans les foyers, passant après le paiement des loyers et des factures d'énergie, entraînant une recherche de produits à moindre coût voire gratuits, souvent au détriment du choix et de la qualité.

A l'heure d'une nécessaire transition des pratiques alimentaires et agricoles, qui concerne l'ensemble de la population, les inégalités alimentaires s'accroissent, notamment autour des produits frais et de qualité. Les freins d'accès à une alimentation de qualité sont financiers mais aussi géographiques, éducatifs, psycho-sociaux. A l'autre bout de la chaîne de nombreux producteurs se trouvent également en situation de précarité.

Ainsi, c'est la question de l'accès de l'ensemble de la population à une alimentation saine et durable qui est posée, en tant que problème public et enjeu commun. Elle va de pair avec la question de l'évolution de nos systèmes alimentaires vers plus de durabilité.

Caisse commune alimentaire expérimenter un processus de transformation globale

ALIMENTATION ET DÉMOCRATIE

Derrière les notions d'accès et d'alimentation choisie, c'est la question fondamentalement démocratique que constitue l'alimentation qui se pose, en insistant sur la nécessaire réappropriation du sujet par les citoyens face à un système alimentaire perçu comme injuste et désincarné.

La démocratie alimentaire est envisagé comme un mouvement de réappropriation citoyenne concernant toutes les parties du système alimentaire (production, transformation, distribution, consommation). C'est une réponse citoyenne vis à vis de la défiance du système alimentaire vu comme opaque et injuste. Elle prend en compte les multiples fonctions de l'alimentation (nutritive, sociale, culturelle...) et ses multi-dimensions (accès, sociabilité, territoire, santé, culture, matériels..).

La démocratie alimentaire revendique le droit à l'alimentation, reconnu dans la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

C'est donc aussi un enjeu d'émancipation et de capacitation, condition d'un mouvement de transformation sociale à même de lutter contre les causes de la précarité. L'expérimentation d'une caisse commune alimentaire, s'appuyant sur des instances de gouvernance impliquant les habitant.e.s met donc en avant l'idée d'une citoyenneté à exercer autour des questions alimentaires et s'appuie aujourd'hui, en France, sur la revendication d'un droit à l'alimentation durable à la fois personnel et collectif, tout en s'inscrivant dans une perspective de changement social.

« J'utilise le terme *démocratie alimentaire* pour souligner la grande lutte, dans toutes les cultures, pour permettre à tous les citoyens d'avoir accès à une alimentation décente, abordable et bénéfique pour la santé, cultivée dans des conditions dans lesquels ils peuvent avoir confiance ».

Tim Lang, professeur de politique alimentaire,
1996, Londres

ALIMENTATION, AGRICULTURE ET TRANSITION ECOLOGIQUE

En lien avec la politique agro-écologique et alimentaire de la Métropole et du département, la mise en place d'une caisse commune alimentaire peut participer de la défense et du maintien des terres agricoles, de l'installation de paysan.ne.s et d'une amélioration de leurs conditions, de l'installation et/ou travail avec les chantiers d'insertion, du développement de la production respectueuse de l'environnement et des transformations alimentaires durables.

Elle s'inscrit dans les logiques de souveraineté et de résilience alimentaire en participant à la planification de la production, à la relocalisation de l'alimentation et à la sécurisation des débouchés.

S'inscrivant pleinement dans les enjeux de transition écologique, elle prend en compte l'ensemble du système alimentaire, c'est à dire l'ensemble d'acteurs et d'interactions permettant d'approvisionner un territoire en nourriture, afin de concourir à une amélioration bénéfique pour l'environnement, de la production à la distribution, du système logistique aux pratiques de consommation.

ALIMENTATION ET SANTÉ

Depuis la crise Covid et paradoxalement à l'augmentation des situations de précarité alimentaire liées à l'inflation et à l'explosion des problématiques de santé liées à l'alimentation, une partie des habitants a changé ses pratiques de consommation, notamment vers un approvisionnement plus local en se tournant notamment vers de nouveaux régimes alimentaires et vers des produits qualitatifs (bio, circuits-courts...).

Ce mouvement de transition alimentaire a un impact certain sur la transformation des systèmes alimentaires (donc des manières de produire, transformer, distribuer et consommer l'alimentation) vers plus de durabilité (santé et nutrition, protection de l'environnement, accessibilité sociale, conditions de travail...). L'impulsion de nouvelles initiatives associatives et la publication de rapports institutionnels ont fait émerger l'accès de tous à une alimentation saine et de qualité, comme problème public.

Pourtant, ces mouvements et ces initiatives peinent encore à atteindre ou à concerter les personnes les plus vulnérables, alors que celles-ci sont particulièrement freinées dans l'accès à une alimentation de qualité, et particulièrement concernées par l'impact sanitaire de cette inégalité.

Repenser l'accès à l'alimentation de qualité pour tou.te.s constitue dès lors un enjeu de santé publique majeur pour tout.e.s, à la croisée des urgences sociales et écologiques.

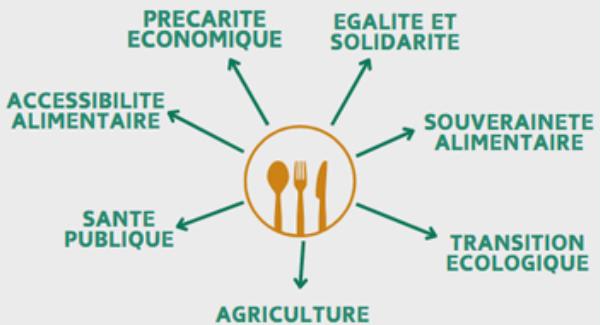
« Le droit d'avoir un accès régulier, permanent et non restrictif, soit directement ou au moyen d'achats financiers, à une alimentation quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple auquel le consommateur appartient, et qui lui procure une vie physique et morale, individuelle et collective, épanouissante et exempte de peur ».

Olivier De Schutter,
ex. rapporteur spécial ONU



L'ALIMENTATION AU COEUR D'ENJEUX SOCIAUX, ECONOMIQUES ET ECOLOGIQUES

L'ALIMENTATION C'EST BIEN SUR SE NOURRIR, MAIS C'EST BIEN PLUS QUE ÇA !



Caisse commune alimentaire : une réponse adaptée

Expérimenter la mise en place d'une caisse commune alimentaire, c'est donc amorcer un processus pour répondre à différents enjeux via :

- une caisse alimentaire commune **au cœur des solidarités**
- Des **citoyens acteurs** des dynamiques de démocratie alimentaire
- Une **gouvernance multi-acteurs** favorisant les solidarités
- la participation et le **soutien au monde agricole**
- De **nouvelles formes d'approvisionnement**
- le renforcement **du vivre ensemble et du lien social**

L'expérimentation d'une caisse commune alimentaire peut donc permettre d'avancer sur :

- l'**offre alimentaire d'un territoire** et la lutte contre la précarité alimentaire
- l'**évolution des pratiques alimentaires**
- l'engagement, le **rapport au territoire alimentaire** et les **notions de démocratie**
- le **soutien à la pratique agricole** locale
- les **bénéfices en terme de santé et d'écologie**

Le travail d'ingénierie mené doit permettre d'aboutir à une expérimentation qui vise à concilier justice sociale et transition vers des systèmes alimentaires durables tout en proposant des espaces de réappropriation de l'alimentation.

Il s'agit de penser de nouvelles formes de solidarités autour de l'alimentation, plus systémiques, prenant en compte les enjeux de transition alimentaire, agricole, écologique et démocratique et permettant de répondre aux problématiques d'inégalités alimentaires, de santé, de précarité (consommateurs et producteurs), de préservation de l'environnement et des terres agricoles.

L'objectif est de contribuer à la résilience de systèmes alimentaires territoriaux durables, et ainsi renforcer l'accès à une alimentation choisie, de qualité et durable pour tous.tes via des processus de démocratie alimentaire et de coopérations d'acteurs sur deux territoires (urbain/rural) et de :

- Déterminer les leviers et les freins
- Construire des dispositifs avec les habitant.e.s
- Avoir un impact sur les enjeux de santé publique
- Contribuer à des systèmes alimentaires durables, inclusifs
- Modéliser la préfiguration de CCA

L'expérimentation de Caisse alimentaire commune, ici comme ailleurs, ne saurait aujourd'hui constituer à elles seules un modèle ou une solution, mais une préfiguration de ce que sera un jour une Sécurité sociale de l'alimentation.

Elles proposent cependant des repères concrets et scientifiques, pour mettre en place, dans notre territoire comme ailleurs, des laboratoires vivants qui sont autant de mises en mouvement politique.

Cela afin de déjouer les inégalités et les dominations, porter des transformations alimentaires, écologiques, économiques, sociales et démocratiques, et tenter de faire advenir un projet universaliste d'accès à une alimentation choisie et de qualité, en alliance avec les producteurs et les mangeurs, vertueux pour l'environnement.

Processus d'expérimentation d'une caisse commune alimentaire locale

MISE EN OEUVRE D'UNE INGÉNIERIE SPÉCIFIQUE

Depuis début 2023, les acteurs du territoire (associations, collectifs, collectivités, citoyen.ne.s...) s'intéressent à la possibilité et faisabilité d'une mise en œuvre d'une expérimentation locale de caisse commune alimentaire. Au fur et à mesure du temps, Si les contours du projet ont été travaillés (temporalité, territoires, financements, partenaires...), les démarches se sont enclenchées et une ingénierie 'est dessinée

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2023 ANNEE D'AMORCAGE	Rencontres et échanges entre professionnels	RECHERCHE ACTION
	Sensibilisation des citoyens	
	Echanges avec les pouvoirs publics	
	Structuration d'une démarche et formalisation	
	émergence d'un collectif local	
2024 ANNEE D'INGENIERE	Constitution et animation d'un collectif citoyen	
	structuration du collectif et coopération des acteurs	
	formalisation d'une future caisse commune alimentaire	
	convergence avec les dynamiques nationales	
2025 MISE EN OEUVRE DE LA CAISSE COMMUNE ALIMENTAIRE	conventionnement des circuits de distribution	
	assemblée et conseil local de l'alimentation	
	développement d'outils logistiques coopératifs	
	fonctionnement et usage de la caisse commune alimentaire	
2026-2027 EVALUATION ET PERSPECTIVES	Evaluation et enseignements de la recherche action	
	Contribution au système alimentaire territoriale	
	perspectives post expérimentation	

ORGANISATION COLLECTIVE



GROUPE PROJET RESSERÉ

rôle dans la démarche : est garant, représente, suit, cadre, propose, acte.



GROUPE ÉLARGI

rôle dans la démarche : groupes de travail thématiques, formule des propositions, acte des points spécifiques



MOBILISATION CITOYENNE

rôle dans la démarche : commissions thématiques, témoigne, se forme, formule des propositions, acte des points spécifiques

CHARGÉ.E DE MISSION

Portage salarial : VRAC

rôle dans la démarche : structure, mobilise, propose, fait le lien avec les démarches nationales, articule avec l'existant localement, travaille au financement des futures caisses

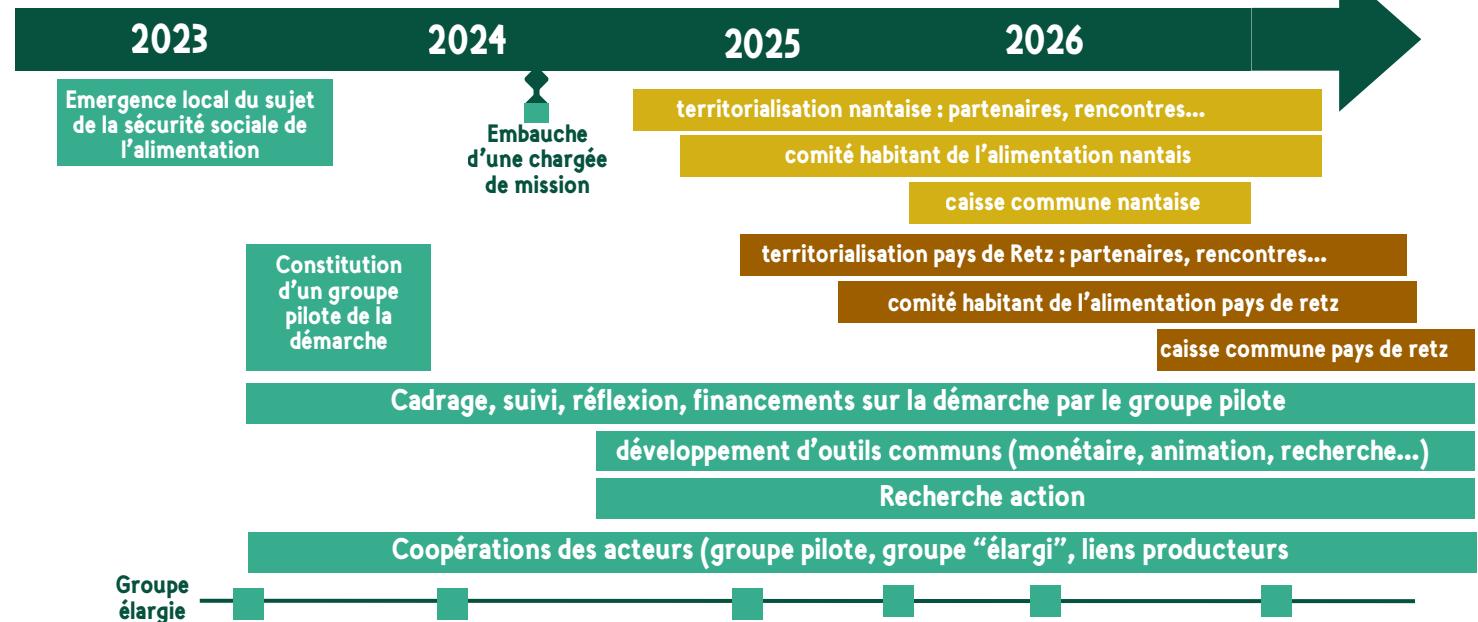
RECHERCHE

rôle dans la démarche : suit, propose, étudie et analyse les effets produits, formule des prérogatives pour le territoire, fait le lien aux démarches de recherche nationales...

Processus d'expérimentation de caisses communes de l'alimentation

LES GRANDES ETAPES DU PROJET

CALENDRIER PREVISIONNEL



SITE INTERNET CCA44.FR

Communiquer, donner à voir, capitaliser



Depuis fin 2024, un travail important au fil de l'eau est concentré pour alimenter, actualiser et apporter de la matière concrète sur le projet via le site internet spécialement dédié au projet.

Outil de suivi et transparence de la démarche initié, il est pensé pour permettre aux acteurs professionnels, habitant.e.s, presse et grand public d'avoir un ensemble d'éléments tangibles sur le projet. Espace de ressources et d'actualités, de compréhension et de plaidoyer, il fait le lien entre les différents axes de travail du projet et la multiplicité des acteurs qui s'y impliquent.

Régulièrement actualisé, on y retrouve notamment les points d'étape du projet, les travaux des comités habitant.e.s et des ressources sur les enjeux liés à l'alimentation et donc au projet de caisses communes (lutte contre la précarité alimentaire, solidarités, transitions agricoles et écologiques, santé...).

Processus d'expérimentation de caisses communes de l'alimentation

LES GRANDES ETAPES DU PROJET



CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE AUX COMPETENCES COMPLEMENTAIRES



CREATION D'UN GROUPE DE SUIVI ELARGIE COMMUN AUX DEUX TERRITOIRES



TEMPS DE SENSIBILISATION, D'APPROPRIATION ET DE DECRYPTAGE



RENCONTRES POLITIQUES ET INSCRIPTION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES



STRUCTURATION FINANCIERE DE LA DEMARCHE



CREATION D'UN POSTE SPECIFIQUE



CHOIX DES TERRITOIRES D'EXPERIMENTATION ET ANCRAGE LOCAL



TRAVAIL AVEC LES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES



DEVELOPPEMENT D'OUTIL DE COMMUNICATION COMMUN



DEVELOPPEMENT D'UN SYSTEME ET OUTIL MONETAIRES



TRAVAIL SUR LA GOUVERNANCE DU PROJET



DEFINITION D'UN PROTOCOLE DE SUIVI EVALUATION SCIENTIFIQUE



CONVERGENCE AVEC LES DYNAMIQUES NATIONALES



MOBILISATION HABITANT.E.S ET ACTIONS D'ALLER VERS



CREATION D'UN COMITE LOCAL DE L'ALIMENTATION



PARCOURS D'APPRENTISSAGES ET DE CONSTRUCTION DE LA CAISSE



SENSIBILISATION ET DEMARCHE DE LIEUX DE VENTE



EXPERIMENTATION DE LA CAISSE COMMUNE



CREATION D'UN OUTIL DE SUIVI ET REPORTING GLOBAL



RECHERCHE ACTION D'EVALUATION ET D'OBJECTIVATION



EMERGENCE DE NOUVELLES COOPERATIONS TERRITORIALES D'ACTEURS

Processus d'expérimentation d'une caisse commune alimentaire locale

4 AXES PRINCIPAUX DE TRAVAIL

MOBILISATION CITOYENNE



Si l'expérimentation défendue repose sur l'enjeu de plus de démocratie alimentaire, alors elle doit mettre au cœur de la démarche la participation et la co-décision citoyenne.

Les modalités de mobilisation et de formalisation sont construites avec les habitant.e.s et vise l'émergence d'un conseil local de l'alimentation, visant à définir le fonctionnement, à animer et à gérer une caisse alimentaire commune.

Le travail de mobilisation et d'animation du collectif a pour but de recueillir le point de vue des habitant.e.s sur le projet de caisse alimentaire commune, de leur proposer de participer au projet et échanger avec eux autour de l'alimentation (connaître leurs besoins, aspirations, expériences). Il repose sur différents outils pédagogiques.

DEMARCHE COLLECTIVE



Parallèlement à la structuration d'un collectif citoyen, et dans un croisement permanent, la coopération de structures diverses permet de faire émerger une trajectoire définie dans la mise en place de caisses communes, fruit de la prise en compte de l'ensemble des enjeux, aspirations et freins des acteurs en présence.

Pour se faire, plusieurs groupes de travail sont mis en place (modalités de conventionnement, système de financements des caisses et système monétaire adossé, processus de participation des habitants, modalités de gouvernance, contraintes et leviers logistiques d'approvisionnement...).

SYSTEME DE COTISATIONS COLLECTIVES ET SOLIDAIRES

Le système de cotisations des expérimentateurs.trices est pensé comme un système de solidarité prenant en compte la réalité économique et sociale des personnes. Il s'agit non pas de penser une politique d'aide qui pallie les inégalités, mais de travailler à l'émergence d'un nouveau droit à l'alimentation pour tou.te.s, ou chacun cotise en fonction de ses moyens.

C'est donc la somme des cotisations qui permet d'alimenter la caisse et les allocations perçues. Cependant, un tel système actuellement, en phase expérimentale, doit pouvoir également s'appuyer sur un abondement de fonds publics et privés pour tendre vers l'équilibre.

RECHERCHE ACTION



L'implication de la recherche dans la démarche au niveau local a été souhaité dès le lancement du processus d'expérimentation pour se poursuivre sur l'ensemble de la durée.

Elle doit permettre entre autre d'ajuster le dispositif en gestation, en s'appuyant sur les propositions citoyennes et des acteurs, pour modéliser un dispositif pérenne.

TERRITOIRES D'EXPERIMENTATION

Le consortium d'acteurs impliqués en 2023 dans la démarche propose de circonscrire l'expérimentation à deux territoires restreints plutôt qu'à l'échelle d'une ville, d'une métropole ou d'un département. Plusieurs raisons expliquent ce souhait :

- une échelle permettant de mieux identifier l'existant, les manques, les leviers
- une mobilisation des habitant.e.s facilitée / mobilité plus simple lors de temps collectifs
- une flexibilité et réactivité d'action

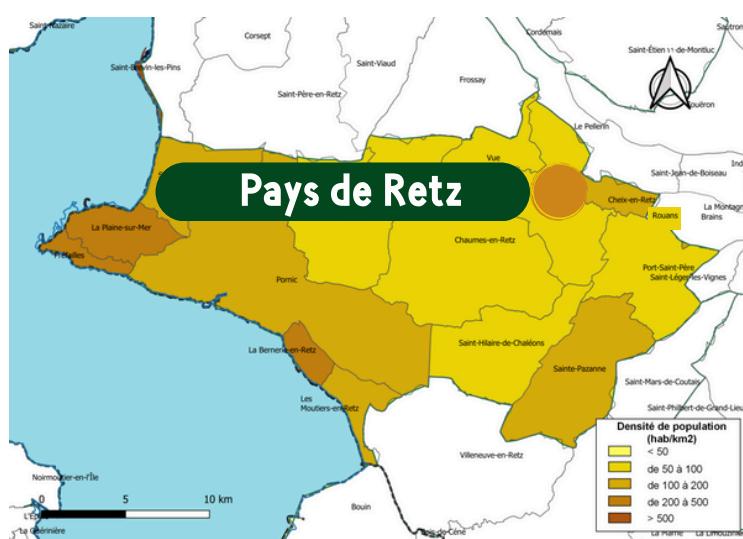
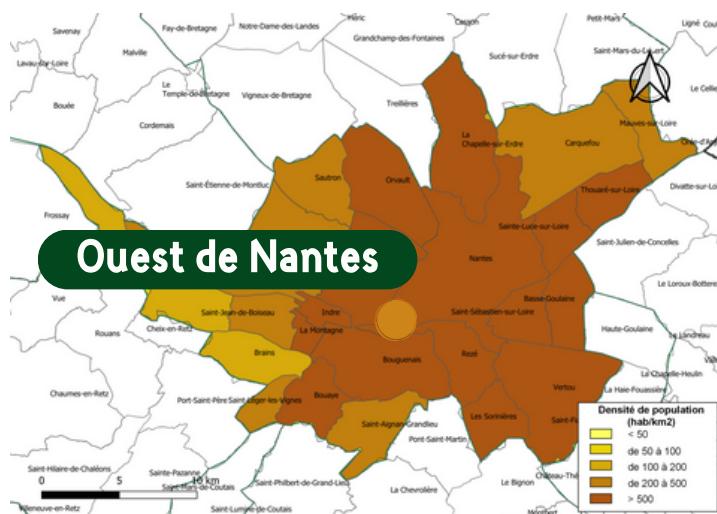
L'expérimentation est donc imaginée sur deux territoires distincts :

- l'un sur un territoire urbain de la métropole, englobant un quartier de la politique de la ville
- l'un sur un territoire rural du département

le choix de se diriger vers un territoire urbain d'une part, un territoire rural d'autre part, permettra d'interroger l'expérimentation sous le prisme dont est vécu et s'organise d'une part et d'autre les lieux de production et de distribution, les dynamiques associatives, la précarité alimentaire, les mobilités, les solidarités...

Courant 2024, deux territoires sont choisis pour expérimenter le projet :

- le quartier Bellevue-Chantenay - Saint Anne de la Ville de Nantes (et Saint herblain côté Bellevue)
- territoires ruraux dans le Pays de Retz : Le pellerin, Vue, Cheix et Rouans



TERRITOIRES : ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

OUEST DE NANTES – QPV BELLEVUE

CARTE D'IDENTITE

- Bellevue est le plus grand QPV de la métropole et touchent deux communes (30% population des QPV)
- Le taux de pauvreté y est 3 fois plus élevé que sur la métropole (39%)
- On y trouve 45% de familles monoparentales, 43% de personnes seules
- Frontière administrative Bellevue-Chantenay-St Anne avec une mixité de publics/revenus CSP

VIE DU QUARTIER / VIE ASSOCIATIVE :

- Richesse associative avec notamment plusieurs structures liées à l'alimentation : Paniers solidaires et restaurant social (OCEAN), groupements d'achat (VRAC), distribution alimentaire (MAB), Epicerie Communautaire, RAPI, Epicerie des Bourderies, AMAP du 10, comptoir des alouettes, BAME...
- présence de marchés alimentaires, de jardins partagés etc...

EQUIPEMENTS

- maillage territorial d'équipements pouvant accueillir de grande assemblée
- plusieurs équipements équipés de cuisine

AUTRES

- Contrat Ville : Côté Bellevue comme côté Saint Herblain, des priorités spécifiques au quartier ont été privilégiées à savoir : transition écologique dont promouvoir une alimentation saine, durable et abordable
- zone économique sur le quartier = partenariat possible avec le monde privé
- proximité du périphérique = facilite la logistique / l'acheminement denrées /liens possibles avec les fermes extérieures à Nantes

PAYS DE RETZ

DYNAMIQUES ENCLENCHEES

- pré diagnostic sur la précarité alimentaire réalisé
- existence de groupes de citoyens engagés et de nouvelles initiatives ou réflexions sur le territoire
- Enjeu numéro 1 du PAT: accès à une alimentation saine et durable pour tous
- constitution d'un groupe de travail autour des solidarités alimentaires comprenant le PETR (qui coordonne le PAT du Pays de Retz), le Contrat Local de Santé de Pornic Agglo Pays de Retz, le Département de Loire Atlantique et Campus Fertile : organisation de 4 temps forts en 2022 et 2023
- Eté 2023: réalisation d'un diagnostic sur l'approvisionnement de l'aide alimentaire dans le Pays de Retz
- Contrat de réciprocité entre Nantes Métropole et le Pays de Retz
- expérimentation pendant 2 ans d'ateliers cuisine organisés par Campus Fertile en partenariat avec l'EDS de Pornic, le CCAS de Pornic, Inseretz, la maison relais, les restos du cœur, l'épicerie solidaire.
- réponse à l'AAP mieux manger en Pays de Retz dont les actions: réflexion sur l'approvisionnement de qualité de l'aide alimentaire avec les producteurs locaux
- engagement de Campus Fertile sur ce territoire avec le futur tiers-lieu à Rouans, nouveau lieu de vie avec notamment l'ouverture d'une petite cantine solidaire avec cuisine partagée.

RESSOURCES

- présence de producteurs locaux (Rouans et Le Pellerin)
- présence d'une variété de lieux d'approvisionnement
- 2 assos d'aide alimentaire au Pellerin+ actions des CCAS. Lien CCAS de Rouans et la banque alimentaire

LA RECHERCHE ACTION



L'implication de la recherche dans la démarche au niveau local est souhaitable dès le lancement du processus d'expérimentation pour se poursuivre sur l'ensemble de la durée. Elle doit permettre entre autre d'ajuster le dispositif en gestation, en s'appuyant sur les propositions citoyennes et des acteurs, pour modéliser un dispositif pérenne.

La recherche action pourra venir interroger :

- les formes et outils de la démocratie alimentaire
- Les modèles d'organisation coopératifs et les dynamiques de co-construction de l'action publique
- La modélisation du principe de caisse alimentaire commune
- les conditions de pérennité de caisse commune
- La contribution d'une caisse alimentaire commune à la durabilité du système alimentaire.
- Les changements de pratiques alimentaires, l'évolution des paysages alimentaires, et leurs impacts
- la transformation des formes de solidarités alimentaires vers plus de durabilité et de citoyenneté
- L'appropriation et l'ajustement du principe de Sécurité Sociale de l'Alimentation.

Elle s'appuiera sur :

- L'observation des formes, freins, leviers et effets de la coopération territoriale multi-acteurs
- Le type de travail et de relations construits avec les acteurs publics.
- L'observation du dispositif, des usages de la caisse et de la monnaie, et de leurs effets.
- L'observation du processus de mobilisation citoyenne et des instances démocratiques mises en place tant sur la méthode, sur le fond que sur les effets produits.

L'hypothèse générale de la recherche-action est ainsi définie : la Caisse alimentaire commune constitue un espace de démocratie alimentaire qui, nourrie par l'exercice d'une citoyenneté alimentaire articulée aux politiques publiques, est la condition d'une transformation agri-alimentaire juste, porteuse de changements en termes d'accès à l'alimentation, de transition écologique, de pratiques alimentaires et de systèmes alimentaires vers plus de durabilité, et plus largement en termes de transformation sociale.

La recherche-action s'appuiera sur des enquêtes quantitatives et qualitatives auprès des personnes et structures impliquées dans la démarche. Elle s'appuiera sur l'observation des formes, freins, effets, leviers de la coopération territoriale multi-acteurs, sur l'observation du dispositif, de l'usage de la caisse et de la monnaie et de ces effets, sur l'observation du processus de mobilisation citoyenne et des instances démocratiques

COOPERATION

Travailler à la (re)connaissance du projet



Si la démarche portée mobilise de nombreux acteurs et actrices en présence, elle permet aussi de faire avancer la connaissance, l'information et la reconnaissance sur la sécurité sociale de l'alimentation et sur les enjeux d'une telle expérimentation à l'échelle locale et nationale.

Depuis 2023, VRAC d'abord, le groupe pilote ensuite, s'emploie à faire connaître, interroger, décrypter et intégrer le dispositif au sein des écosystèmes des acteurs alimentaires, associations, collectivités, exploitations agricoles, entreprises.

Dès 2023, un temps de décryptage est organisée à l'attention de ces acteurs professionnels, en présence notamment de **Boris Tavernier**, députée écologiste depuis juin 2024 qui a porté le sujet de la SSA au sein de l'assemblée nationale.

La même année est invité **Mathieu Dalmais**, agronome et conférencier, co-fondateur du projet de sécurité sociale de l'alimentation, lors d'une conférence gesticulée sur le quartier de Bellevue à Nantes, tandis que le film "**la part des Autres**" est proposé par deux fois lors d'un ciné débat.

Fin 2024, **Benjamin Sèze**, journaliste, participe à un temps public de point d'étape de la démarche et y présente ses travaux tirés de son livre "Quand bien manger devient un luxe, pour en finir avec la précarité alimentaire".

Parallèlement, près de **600 Bandes dessinés "Encore des patates !?** Pour une sécurité sociale de l'alimentation" est distribuée à différentes occasions sur les territoires concernés.

Plusieurs interventions ont également lieu depuis 2024 afin d'expliquer le projet et la démarche : Mairie de Indre, d'Orvault ou du Pellerin, présentation lors d'un atelier P.A.T. de Nantes Métropole, prise de parole lors de l'événement du Secours Catholique à l'occasion de la **sortie du rapport "L'injuste prix de notre alimentation"**...

Plusieurs mises en lumière ont lieu dans **differents articles de la presse locale** (Presse Océan, Ouest France, Le courrier du Pays de Retz, Télénantes, France 3 pays de La loire...).

Enfin, un effort important de transparence et de lisibilité de l'expérimentation locale est porté, notamment par la création d'un site internet, autant ressource que mise à jour d'actualité, de temps réguliers de points d'étape que par l'envoi de newsletters trimestrielles.

LIENS AVEC LES DYNAMIQUES NATIONALES



Le projet porté localement lie deux dynamiques complémentaires et singulières avec l'expérimentation de deux caisses communes de l'alimentation sur la partie Nantes Ouest et sur le nord est du Pays de Retz. Des liens, réflexions outils étroits et mutualisées sont donc à l'oeuvre entre les équipes d'animation, via notamment le groupe pilote, mais également en perspective entre les comités habitants.

Plusieurs démarches similaires ou approchantes ont émergés ou pré-existaient sur d'autres territoires à un niveau national. A des stades avancées distincts, à des échelles d'expérimentation différenciées, elles ont pour point commun la recherche d'une réponse innovante à l'enjeu agricole et de lutte contre la précarité.

Le travail lancé localement s'attache à créer des ponts avec ces différentes dynamiques locales : identifier les invariants, les différences, les modèles reproductibles ou non.

Depuis 2024, la convergence des dynamiques se traduit pour Nantes par

:

- la participation au groupe de travail porté nationalement par Le CIVAM, VRAC France et différentes associations pour favoriser le partage d'expériences entre les expérimentations de Caisses Communes Alimentaires, et notamment la participation de l'expérimentation 44 aux trois rencontres intercaisses 2024-2025 (financement du Programme National de l'alimentation)
- Les croisements sur l'avancée du volet recherche entre le chercheur localement et les autres chercheurs qui suivent et évaluent les autres dispositifs de caisses communes
- des échanges avec des dynamiques du Grand Ouest : Rennes, Caen, Lorient, Brest...
- une mise en relation régulière avec des expérimentations plus avancées : territoire de la Gironde, Montpellier
- un travail en cours pour l'intégration de l'expérimentation 44 au référencement et alliances portés par le collectif national de Sécurité Sociale de l'Alimentation (ou VRAC France est déjà partie prenante).
- La participation au focus groupe organisé par l'étude de Let's food et de Vertigo lab en 2025 et les croisements soutenus par la fondation Carasso qui co-finance plusieurs expérimentations en France
- Un projet de visite apprenante co-construire avec une autre expérimentation de caisse commune de l'alimentation en France.

LIENS AVEC LE MONDE AGRICOLE



La filière agricole est impliquée dans la gouvernance du projet, au niveau du groupe pilote avec la participation active depuis le lancement du projet du GAB 44 (Groupement des agriculteurs et agricultrices biologiques de Loire Atlantique), qui, par délégation et suivi, siège au nom du TACTS - Tous pour une Agriculture Citoyenne, Territoriale et Solidaire - réseau qui regroupe l'ensemble des structures œuvrant pour le développement de l'agriculture paysanne.

Le GAB44 assure notamment le lien avec le monde agricole et plusieurs réunions ont eu lieu en 2024 et 2025 sur l'intégration et la participation concrète au projet de producteurs et productrices locaux.

Le kiosque Paysan, co-porteur du projet, travaille en lien avec des fermes locales qui, pour partie, siège au sein de leur conseil d'administration. L'association OCEAN, qui développe un projet d'insertion en maraîchage biologique à Couëron, est également intégré au groupe pilote.

Au sein du groupe pilote, les services des collectivités partenaires (Nantes Métropole et Conseil départemental de Loire Atlantique) sont intégrés et participent activement via les chargés de missions PAT et agriculture. Un suivi régulier des élu.e.s en charge de l'agriculture, de l'alimentation durable et des Projets Alimentaires Territoriaux est également mis en place.

Plus largement, au fur et à mesure de sa structuration, plusieurs structures ont rejoint le groupe élargi du projet (groupe réuni une à deux fois par an pour suivre l'avancée du projet et en co-construire des éléments), parmi lesquelles Terres de Liens Pays de La loire, Terroirs 44 le Réseau Civam, la Confédération Paysanne, la maison des agricultures urbaines et de l'alimentation durables, WE Agri.

Des fermes locales ont également fait le choix d'officialiser leur intégration à la dynamique projet : Jardin d'Esia, Pain virgule, ferme du Limeur, Ferme des 9 journaux, les vergers de Bellevue.

En ce qui concerne la mise en œuvre concrète de l'expérimentation nantaise débutée en septembre 2025, le choix par les habitant.e.s des producteurs.trices participant aux points de vente conventionnés est lié à l'accompagnement par ces réseaux (GAB44, Terroirs44, Kiosque Paysan) mais également avec Moneko qui travail avec de nombreuses fermes locales.

Enfin, dans le pays de Retz, où le projet se structure pour un lancement opérationnel courant 2026, il est à noter la présence de 2 producteurs dans le groupe ressource du Pays de Retz (organe d'appui à l'équipe d'animation de la caisse locale).

LE FONCTIONNEMENT DU SYSTEME MONETAIRE



En coopérant depuis le lancement de la démarche avec MONEKO, deuxième monnaie locale de France, l'expérimentation locale de caisse commune alimentaire a souhaité adosser au projet un système monétaire vertueux et singulier, tourné vers l'économie locale et orientée vers les commerces conventionnés.

De plus, en étant l'outil monétaire utilisé pour les caisses communes, la monnaie locale permet de combiner urgence sociale et urgence écologique, en accordant à chacun.e les moyens de sa subsistance tout en flétrissant les dépenses vers les lieux de vente locale et vertueuse.

La monnaie spécifique au projet de caisse permet également aux mangeurs de sacrifier un budget dédié à une alimentation saine et durable et sortir ainsi en partie l'alimentation de variable d'ajustement d'un budget contraint notamment pour les personnes en situation de vulnérabilité ou précarité économique.

Pour permettre un système d'échange de monnaie spécifique au projet, Moneko a développé les outils numériques et déployer son projet en l'adaptant aux nécessités du projet : dépenses exclusivement dans les commerces conventionnés, application dédiée pour les expérimentateurs.trices et les commerces ou bien encore système de suivi des dépenses venant nourrir l'évaluation.

En parallèle de l'expérimentation, l'utilisation de la moneko permet également de développer la monnaie locale sur le territoire pour les utilisateurs.trices (lieux de ventes et foyers) et ainsi participer de la relocalisation de l'économie.

De manière très concrète :

- le comité habitant décide des critères de conventionnement
- une permanente de VRAC démarre les lieux de vente repérés pour y donner une première information
- un duo ou trio d'habitant.e.s rencontrent le commerce pour "évaluer" son adéquation avec les critères de conventionnement retenus
- Si le commerce est retenue, un permanent de Moneko le rencontre et l'accompagne dans l'installation (ouverture d'un compte, pièces administratives, création d'un QR code, accompagnement à la comptabilité...)

Par la suite, chaque mois :

- VRAC collecte les cotisations des expérimentateurs.trices
- VRAC envoie les fonds en euros à Moneko (cotisations et tiers financeur)
- VRAC valide les fichiers des montants à créditer aux foyers participants pour envoi à Moneko
- Moneko, une fois vérification des fonds reçus, crédite les comptes des participant.e.s
- les habitant.e.s peuvent dépenser leurs moneko dans les lieux de vente conventionnés
- les lieux de vente peuvent utiliser leurs moneko dans l'ensemble du réseau Moneko (fournisseurs, services...) ou peuvent échanger leurs moneko en €uros.

LIENS AVEC LES LIEUX DE VENTE

Création d'un poste en renfort septembre -janvier

Rôle du GAB et du kiosque dans le lien aux producteurs

Partenariat avec APF – accessibilité et handicap

Partenariat avec l'Ecole de Design

**Le travail avec le magazine
les autres possibles**

A COMPLETER

2023 – ANNÉE D'AMORÇAGE

Des temps pour appréhender les principes et enjeux



► DECRYPTAGE

SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION, CAISSE COMMUNE ALIMENTAIRE... UTOPIE...REALISTE?

PANORAMA

QUELS LIENS ENTRE
ALIMENTATION, PRÉCARITÉ
ET DÉMOCRATIE ?

par JULIEN NOËL,
ingénieur de recherche sur les
processus de reterritorialisation
des systèmes alimentaires

EXPÉRIENCES

OÙ EN EST-ON ? REGARDS SUR
LES EXPÉRIMENTATIONS EN
COURS ET À VENIR

par BORIS TAVERNIER,
Délégué général de VRAC et
membre du collectif national sur la
sécurité sociale de l'alimentation

soirée coorganisée par VRAC Métropole NANTES et La Cocotte Solidaire
réservée aux professionnels, réseaux associatifs, agricoles et collectivités
Inscription à contact-nantes@vrac-asso.org

POINT DE VUE

L'ALIMENTATION DE
QUALITÉ POUR TOU.TES
ET LE MONDE PAYSAN

par AUDREY LACROIX,
productrice associative (ferme
du Limeur) et présidente du
Groupement des Agriculteurs
Bio du 44 (GAB44)

JEUDI 30 MARS
18H45 À 20H30
À LA COCOTTE
SOLIDAIRE

La Cocotte Solidaire

La fin de l'année 2022 avait vu émergé localement le sujet de la sécurité sociale de l'alimentation notamment lors des **Assises territoriales de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable**.

Tout au long du premier semestre 2023, plusieurs rencontres avec les acteurs associatifs, particulièrement ceux de l'alimentation, avec les lacteurs agricoles ou bien encore avec les pouvoirs publics ont eu lieu pour évoquer l'enjeu de la mise en place d'une caisse commune alimentaire locale.

Le 30 mars, une **soirée de décryptage** autour de la sécurité sociale de l'alimentation a réuni plus de **100 professionnels d'horizons divers**. En s'appuyant sur les apports et témoignages (recherche, acteur agricole et acteur de terrain), elle a permis de marquer le début d'une dynamique locale collective.

Des moments de sensibilisation grand public



Droit à l'alimentation pour tous

CONFÉRENCE GESTICULÉE

De la fourche à la fourchette...et non l'inverse !
par Mathieu Dalmais

Et si demain, chacun de nous
recevait 150€ pour avoir accès à une
alimentation de qualité ?

VENDREDI 16 JUIN
18h30 à 20h GRATUIT
Centre socio-culturel du JAMET - Bellevue

VRAC accord

L'année 2023 a aussi vu émergé de nombreuses actions en direction du grand public. plusieurs initiatives et temps (débats, arporage, rencontres...) ont été organisées par différents acteurs, démontrant ainsi **l'intérêt grandissant sur la possible déclinaison d'un projet de sécurité sociale de l'alimentation**.

VRAC a proposé quant à elle des temps sur les territoires prioritaires de la ville. Ciné débats, échanges mais aussi **conférence gesticulée de Mathieu Dalmais**, agronome militant et co-fondateur du collectif SSA national, réunissant plus de 60 personnes.

Lors des temps de formations internes (bénévoles de l'association, conseil d'administration), le projet et l'ambition visée par une sécurité sociale de l'alimentation a été un sujet récurrent d'information, d'apports et de mise en discussion.

Des échanges avec les pouvoirs publics

Durant le 1er semestre 2023, VRAC a rencontré les pouvoirs publics à plusieurs reprises, que ce soit à la demande de l'association ou à suite à leur invitation. Elu.e.s et Techniciens des collectivités locales (Conseil départemental de Loire Atlantique, Nantes Métropole, Ville de Nantes, CCAS) mais aussi représentants des services de l'Etat ont donc échangé avec l'association sur l'éventualité voire la faisabilité à l'échelle locale.

Collectivités comme Etat au niveau local semblent donc à l'écoute d'une proposition d'expérimentation locale avec un possible soutien dans l'ingénierie de cette dernière.

La création d'un collectif local

La soirée organisée le 30 mars dernier a démontré le vif intérêt des acteurs locaux (monde associatif, monde agricole, collectivités...) d'imaginer une réponse systémique aux enjeux agricoles, climatiques, sanitaires, de précarité en s'appuyant sur le droit à l'alimentation pour tous et au processus de transformation via les dynamiques de démocratie alimentaire.

De l'intention à la coopération, le chemin se construit étape par étape. C'est tout le travail mené en 2023 par les acteurs impliqués dans la démarche. Plusieurs rencontres et échanges ont eu lieu et conduisent tous à **la volonté d'imaginer un collectif d'acteurs se reconnaissant du socle commun du concept de sécurité sociale de l'alimentation et à la volonté de travailler ensemble localement à une expérimentation de caisse commune alimentaire.**

Le calendrier reste à déterminer, mais **le lancement d'une dynamique collective et une proposition de modalités de coopération dès 2024 est aujourd'hui l'objectif poursuivi.**

Structuration d'une démarche

Si la volonté d'expérimenter des caisses communes localement est un but affiché du projet, le processus de démocratie alimentaire qu'il induit est en lui même un objectif poursuivi. Il s'appuiera sur un travail de coopération des acteurs, la participation habitante, une volonté d'interactions et de porosité entre tous et l'émanation d'une réflexion critique.

La méthodologie mise en place doit permettre de produire en parallèle des connaissances et des actions concrètes et transformatrices, de manière intriquée.

L'expérimentation proposée s'articulera donc sur trois axes éléments principaux :

- **une démarche collective**
- **une mobilisation citoyenne**
- **une recherche action**

EXPÉRIMENTATION : CE QUE CELA SOUS ENTEND

le développement de la démarche de coopération s'articulera conjointement une approche expérimentale et de recherche qui sous-entend :

- **une action "transparente"** : Un cadre clair et une renégociation possible par les personnes volontaires
- **une action "ici et maintenant"** : l'expérimentation impacte tout de suite la vie des gens, répond à des enjeux dès maintenant
- **une action politique** : une expérimentation qui apporte une perturbation, une réflexion et des changements sur ce qui est établi

Ailleurs en 2024 : L'enjeu de l'alimentation au cœur des territoires

En 2023, dans la poursuite des conséquences post-covid et dans un contexte d'inflation des prix, l'enjeu de l'alimentation de qualité et de son accessibilité est grandissant et s'inscrit de plus en plus dans les feuilles de route des pouvoirs publics et ce dans ses multiples dimensions (santé, précarité, transition...)

Ce qui est vrai sur la métropole nantaise et le département de Loire Atlantique l'est aussi sur de nombreux autres territoires qui inventent et répondent de manière différenciée à cette question.

Certains de ces territoires, bien souvent au travers d'une structuration inter-associative et inter-acteurs, ont avancé sur un processus d'expérimentation de caisse commune alimentaire.

C'est le cas de Montpellier, expérience médiatiquement la plus connue et probablement la démarche la plus avancée, mais aussi à Bordeaux, Lyon, Grenoble, Paris, Saint étienne...

Presque toujours couplées à une démarche de recherche et à une dynamique collective, ces différentes démarches participent d'une meilleure compréhension du projet d'une SSA et d'un intérêt grandissant pour la question, participant de ce fait à créer de nouvelles possibilités d'expérimentation sur d'autres territoires en France.

2023, EN IMAGES



janvier 2023 : Intervention de Julien Noël, chercheur sur les questions de démocratie alimentaire, auprès des habitant.e.s bénévoles à VRAC



février et avril 2023 : ciné-débat autour du film "la part des autres" auprès d'habitant.e.s de Malakoff et de Saint herblain Est.



mars 2023 : Soirée de décryptage sur la sécurité sociale de l'alimentation auprès d'un public de professionnel.le.s, militant.e.s, collectivités, associations.



mai 2023 : Intervention et échanges auprès des professionnel.le.s et élu.e.s des communes de Nantes Métropole lors des ateliers du P.A.T



Juin 2023 : conférence gesticulée de Mathieu Dalmais sur le quartier de Bellevue autour des enjeux et le fonctionnement de la sécurité sociale de l'alimentation



octobre 2023 : première politique agriculture alimentation votée en conseil métropolitain prévoyant entre autre le soutien à l'expérimentation d'une caisse commune alimentaire

2023, EN IMAGES

11 Décembre 2023 : Séance collective de travail avec 80 acteurs.trices professionnel.les. et militant.e.s.: retour de la démarche amorcée et premiers groupes de travail.



PREMIER TEMPS DE REFLEXION

et lancement des futurs groupes de travail

Lors de ce temps de travail, pensé comme une restitution de la démarche amorcée par les structures initiatrices dans le courant de l'année 2023, plusieurs enjeux et questionnements à venir ont été soulevés. Ceux-ci feront l'objet de plusieurs groupes de travail lors de l'année 2024 :

- mise en place de la CCA sur un territoire urbain
- mise en place de la CCA sur un territoire rural
- conventionnement et choix des produits
- Financements des caisses
- participation et place des habitant.e.s
- logistique et approvisionnement



2024 – ANNÉE DE STRUCTURATION



Après une première année de préfiguration, **l'année 2024 a vu le projet se structurer, se développer, s'organiser et s'intensifier**. Répondant au quintuple enjeu de l'accès pour tou.te.s à l'alimentation durable et de la lutte contre la précarité alimentaire, du soutien au monde agricole, d'améliorations des conditions de santé, d'urgence climatique et à la participation démocratique, le projet de caisses communes de l'alimentation s'ancre parfaitement dans les défis des territoires

Un groupe resserré aux compétences complémentaires

Le groupe resserré, constitué en 2023, couvre des compétences diverses : **production, logistique, débouchés, accessibilité, aide alimentaire, insertion, territoires, formation, recherche, système monétaire....** Ce groupe, garant de la démarche, et se réunit au minima mensuellement, afin de travailler sur le cadrage et la temporalité du projet, son périmètre, les outils d'expérimentations et de croiser les regards sur les multiples enjeux. On y retrouve en 2024 :

- VRAC Métropole Nantes
- Campus Fertile
- Le Groupement des Agriculteurs BIO 44 (GAB 44)
- Le micromarché / grande barge
- Le Kiosque Paysan
- cCean Régie de quartier
- Moneko
- Les greniers d'abondance
- La Banque Alimentaire 44
- le labo de recherche Eso-Nantes
- Nantes Métropole
- le département de Loire Atlantique

Un poste dédié

Depuis avril 2024, un poste de chargée de mission a été créé pour coordonner et mettre en oeuvre ce projet et notamment travailler sur le suivi de l'expérimentation, les partenariats avec les acteurs locaux, la mobilisation et l'animation auprès des habitant.e.s, la structuration de la démarche, la recherche de financements ainsi que le lien aux autres dynamiques territoriales.

Recherche action participative

L'expérimentation s'appuie sur une recherche action tout au long du processus. Celle ci, qui se veut participative, s'appuie sur les savoirs et vécus des praticiens de terrains, des publics et premiers concernés, dans une démarche de travail collectif afin de co-construire des apprentissages communs et accompagner le suivi et l'évaluation du projet. La recherche action co-élabore un cadre et un protocole de suivi évaluation. La recherche permet également une veille, une mise en réseau et capitalisation sur des expérimentations de CCA similaires.

Une expérimentation sur deux territoires

Cette expérimentation est menée en parallèle sur deux territoires, avec des modalités et une temporalité spécifique: L'ouest de Nantes Métropole (Saint-Herblain Est, Bellevue, Chantenay, Sainte-Anne) et 4 communes qui représente un bassin de vie dans le Pays de Retz (Vue, Le Pellerin, Rouans, Cheix). L'objectif est bien une convergence de ces deux territoires, avec notamment des échanges entre les membres des comités habitants.

Recherche de financements

L'année 2024 a été centrale pour la recherche des financements du projet. Cela a été rendu possible à travers l'inscription dans les politiques publiques (Nantes Métropole, Etat, conseil départemental, Banque des territoires/ Caisse des dépôts), mais également grâce à des fondations (Carasso, la poule Rousse) ou encore des appels à projets spécifiques de la ville de Nantes (CCAS de la Ville de Nantes, Nantes city Lab)

La mobilisation de compétences partenariales



La coopération est au cœur de cette démarche, et permet au projet d'asseoir ses différents aspects sur les compétences des membres du groupe resserré.

Ainsi, une **rencontre avec les producteur-ices** en novembre 2024 a permis de s'acculturer mutuellement au projet et aux réalités du projet et des producteur-ices. Cela a permis d'identifier des "lignes rouges" pour ces derniers, mais également d'échanger sur les modalités d'approvisionnement et de conventionnement.

Cette expérimentation également nécessite d'anticiper le **système monétaire adossé**: quels usages, quels besoins, quelles contraintes matérielles, techniques et financières. Moneko, la monnaie locale de Loire Atlantique co-porte ce volet. 2024 a permis d'identifier des hypothèses de systèmes monétaires, en s'appuyant sur l'expérience des autres expérimentation déjà lancées. Un financement spécifiquement fléché sur cet aspect, émanant du Nantes City Lab porté par Nantes Métropole, permet d'assurer les besoins en développant et en gestion des outils spécifiques.

Inscription dans les dynamiques locales et nationales

Le projet local de caisses communes s'inscrit plus largement dans les démarches nationales en cours. En effet, une Sécurité Sociale de l'Alimentation ne peut s'envisager de façon viable qu'à un niveau national. En **lien avec le collectif national pour une SSA, le projet de CCA44 participe aux rencontres intercaisses**, avec une première rencontre en novembre 2024 près de Bordeaux, où une délégation nantaise se rend. Ces rencontres permettent de mettre en commun des outils et des ressources et de travailler à identifier des valeurs centrales des projets s'inspirant de la SSA. Des liens sont également tissés au niveau régional dans le grand ouest.

Mobilisation habitante

Avec l'obtention de financements et la création d'un poste salarié, le travail de partenariat et de mobilisation auprès des habitant-es a vraiment pu être lancé en 2024.

Sur le territoire du Pays de Retz, cette action est menée par Campus Fertile.

TERRITOIRE RURAL : Pays de Retz

Bassin de vie : le Pellerin, Vue, Cheix et Rouans

En s'appuyant sur une démarche partenariale existante (Comité technique sur IES Solidarités Alimentaires, AAP "Mieux MANGER dans le Pays de RETZ") **la réflexion autour d'un projet de nouvelles solidarités alimentaires a été lancée**.

Au niveau des partenaires, l'équipe de Campus Fertile qui mène ce projet dans le Pays de Retz a rencontré les acteurs de l'aide alimentaire et les élus du CCAS, ainsi qu'un groupe de travail sur les solidarités alimentaires.



Une première réunion d'information a rassemblé une cinquantaine de personnes du Pellerin, Rouans et Cheix s'est tenue en octobre 2024. 2 réunions de travail ont suivi en novembre et décembre pour préciser la méthodologie et les objectifs du projet sur ce bassin de vie.

TERRITOIRE URBAIN : Ouest de nantes

Grand Bellevue, Chantenay, Sainte-Anne et Saint Herblain Est

L'année 2024 a permis d'inscrire le projet sur le territoire de l'ouest de Nantes en rencontrant et coopérant avec les différents acteurs du territoires :

- associations, notamment celles agissant sur les questions alimentaires (MAB, comptoir des Alouettes, Epicerie communautaire, Ocean, CSC, Environnements solidaires...)
- Equipes de quartiers de Nantes et St-Herblain
- rencontres avec les élu-e-s
- acteurs de la santé, le conseil citoyen, les AMAP (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne)
- inscription sur les dynamiques de quartier déjà existantes (Boucle alimentaire territoriale)

En juillet 2024, anticipant la mobilisation habitante à venir, **VRAC a travaillé sur les leviers et les freins à la participation avec les partenaires du quartier.** A partir de cette réunion, le groupe resserré à retravaillé pour affiner la proposition et s'appuie sur :

- modalités : garde d'enfant / prise en charge des transports si besoin/ pas de compensation financière
- la recherche d'une diversité et non d'une représentativité dans le groupe
- l'importance de la restitution des séances précédentes, à la fois à l'oral et à l'écrit
- porter une attention à la convivialité et au plaisir à se retrouver
- proposer des animation concrète, avec une acculturation mutuelle des sujets, en s'appuyant sur les connaissances et expériences des participant-es, afin d'aboutir à un choix éclairé.
- le territoire de conventionnement peut être plus large que le territoire d'habitation

A partir de septembre 2024, un travail important a été réalisé pour faire connaitre le projet aux habitant-es sous différents formats : permanences / interventions dans les associations relais (*Paniers solidaires d'Ocean, MAB, Comptoir des Alouettes, Epicerie Communautaire, AMAP Saint Anne...*), forum des association, porteurs de paroles, réunions d'informations. Une dizaine d'actions ont été menées sur le territoire, environ 80 personnes ont été rencontrées lors de ces différents temps.

Le comité habitant a réuni 15 personnes pour la première fois le 4 décembre 2024, marquant ainsi le début d'un processus d'apprentissages, d'échanges et de formations, ancrant le projet dans un réel processus démocratique.



FOCUS

La journée GRAND ANGLE CCA



Le 13 décembre 2024, en présence de Delphine Bonamy, d'Ugo Bessière et d'une centaine de participant.e.s (structures associatives, habitant.e.s, agriculteurs.trices, collectivités...), **VRAC et le collectif porteur organisait un point d'étape 2024 et dressait les perspectives 2025** dont le futur lancement de caisses communes de l'alimentation sur la métropole et le département.

Le moment de donner à voir comme l'année 2024 aura permis d'avancer sur les nombreux sujets que revêt une telle expérimentation. L'occasion également de profiter de ce grand rassemblement pour travailler ensemble à un socle commun de conventionnement afin de permettre aux futurs comités locaux de l'alimentation d'avancer dans un cadre collectif.

Invité sur Nantes lors de la matinée grand angle de décembre, Benjamin Sèze, journaliste et auteur, explicitait comment l'alimentation est aujourd'hui sujet à inégalités et un enjeu de santé publique et de justice sociale. Avec une question en ligne de mire : faut-il subventionner l'accès à une nourriture de qualité comme le défend le concept de sécurité sociale de l'alimentation ?

2025 – ANNÉE DE CONCRETISATION

Comité habitant de l'alimentation sur Nantes Ouest



En 2025, la constitution du comité habitant de l'alimentation sur l'expérimentation "urbaine" à l'ouest de Nantes a permis une trentaine d'habitant.e.s aux profils variés de :

- se former sur les enjeux alimentaires et agricoles
- de débattre de la forme que prendra une future caisse commune
- de choisir les critères de conventionnement de la future caisse
- de sélectionner un modèle de cotisations et un montant d'allocations

Des ateliers mensuels sont lieu depuis janvier 2025 autour de démarches actives, ludiques et apprenantes.

Afin de capitaliser sur le travail mené, des comptes rendus illustrés et synthétiques sont réalisés par "Les Autres Possibles", structure locale qui accompagne la mise en forme et en mots de l'information. Une carte d'enfant est proposée à chaque atelier pour permettre à tou.te.s de participer.

ATELIER 1



ALIMENTATION : TOUS EGAUX?

- L'alimentation dans notre quotidien
- les fonctions de l'alimentation
- les enjeux autour de l'alimentation

ATELIER 2



C'EST QUOI "BIEN MANGER"?

- notions de nutrition
- la notion de plaisir, de partage, de sociabilité
- comment lire les étiquettes et les différents labels

ATELIER 3



BONNE APPÉTIT ET BONNE SANTÉ !

- lien entre alimentation et santé, l'équilibre alimentaire
- recommandations du PNNS
- le concept d'approche globale "One Health"

ATELIER 4



LA PRODUCTION AGRICOLE

- Visites de ferme
- les critères de l'agriculture biologique
- réalités agricoles

ATELIER 5



LE SYSTÈME ALIMENTAIRE

- production, distribution, transformation, consommation...
- l'exemple d'un yaourt

ATELIER 6



FAIRE COLLECTIF

- faciliter la participation de tou.te.s
- processus de décisions
- comment se mettre d'accord?

ATELIER 6 ET 8



LE CONVENTIONNEMENT

- travail sur les critères à retenir et sur leurs évaluations

ATELIER 7



L'OUTIL MONETAIRE

- préparer l'outil monétaire qui permettra les achats au sein de la caisse commune

ATELIER 9



LE SYSTEME DE COTISATIONS

- critères à prendre en compte dans le calcul
- choix de l'allocation par foyer



ATELIERS EN SOUS GROUPE

- sous groupe : cotisations, conventionnement
- sous groupe recherche action
- visite de la banque alimentaire et du M.I.N. de Nantes

Conventionnement

Les habitant.e.s du comité de l'alimentation ont également travaillé aux critères de conventionnement des commerces et lieux de vente. Ils ont choisis de proposer **une grille de 15 critères différents** avec un système de point et de pondération.



ACCESIBILITÉ



QUALITÉ



ENGAGEMENTS

Parmi eux, la qualité des produits bien sûr (localisation, saisonnalité, labels, produits pas ou peu transformés...) mais également l'accessibilité, la lutte contre le sur-emballement ou bien encore le lien aux producteurs.trices. Cette grille pourra également évolué au fur et à mesure de l'expérimentation.

Cette grille de conventionnement a été finalisée mi juillet 2025 et n'a donc pas permis de conventionner beaucoup de commerces. Pour autant, **il y a un enjeu fort à développer le nombre de lieux de vente** partenaires du projet afin de pouvoir permettre à l'ensemble des expérimentateurs.trices actuel.le.s et à venir de trouver une diversité de points d'achat (épiceries, marché de plein vent, commerces de proximité...) et de produits.

Un travail se poursuivra donc dès septembre en ce sens. Afin d'appuyer cette démarche, une embauche de septembre bre à décembre permettra de renforcer l'équipe durant quelques mois.

Cotisations et Allocations

C'est donc sur une durée de 9 mois que le comité habitant de l'alimentation ont travaillé pour aboutir aux éléments structurants de la caisse commune :

des montants de participation qui s'appuie sur le reste à vivre, à partir de 5€ par personne, autodéterminés et basés sur la confiance, accompagnés et modifiables et adaptés à la composition familiale

UNE PARTICIPATION DES EXPÉRIMENTATEURS.TRICES BASÉE SUR LE RESTE À VIVRE PAR PERSONNE

des allocations de 100€ par personne et 50€ par personne supplémentaire dans le foyer

100€ POUR LA PREMIÈRE PERSONNE
+ 50€ PAR PERSONNE SUPPLÉMENTAIRE CHAQUE MOIS

Ces choix qui émanent des habitant.e.s impliqué.e.s sont le fruit de plusieurs séances de travail, parfois complexes mais raisonnées et justes. Ils ne sont pour autant pas graver dans le marbre et pourront être revus au fur et à mesure de l'expérimentation.

Travail sur la gouvernance du projet

Au fur et à mesure de l'année 2024, un besoin de mieux définir la gouvernance et le rôle de chaque instance dans le projet s'est fait ressentir. Aussi, dès janvier 2025, un accompagnement sur cet enjeu, mené par Mathilde Mazurien, accompagnatrice et formatrice de collectif de travail, et financé par la Fondation Carasso, permettra de mieux identifier les espaces de construction et de décisions sur le projet, dans une visée d'expérimentation démocratique en lien avec le rôle central des citoyens impliqués.

Création d'un outil monétaire ad-hoc

Coportée par Moneko, monnaie locale, et cofinancé par l'appel à projet Nante City Lab (JC Decaux), la réflexion sur la nécessité de développer un outil monétaire permettant les flux financiers liés à l'expérimentation sera concrétisé par la création d'une application dédiée nourris de fonctionnalités permettant le bon déroulement de la mise en oeuvre de la caisse commune. Plusieurs temps de travail, associant chargé.e.s de projet et développeurs, sont prévus d'ici l'été 2025.

Identification des besoins logistiques

Un groupe de travail dédié à l'enjeu de la logistique et de l'approvisionnement, constitué notamment du Kiosque Paysan et du GAB44, étudiera les besoins pour les commerces existants afin de répondre à la nouvelle demande que pourra engendrer la mise en oeuvre d'une caisse commune de l'alimentation.

Le groupe travaillera parallèlement aux options de développement d'une nouvelle offre territoriale permettant de diversifier l'offre déjà existante. celle ci pourra prendre la forme d'un drive, d'un système de paniers ou d'un complément de l'offre existante (type commerçants nomades sur le marché existant).

Co-financement des caisses

Si le financement des caisses communes de l'alimentation sera en partie assurée par la participation mensuelle (cotisations) des habitant.e.s y prenant part, il sera nécessaire de compléter l'équilibre financier des caisses par d'autres ressources financières. En ce sens, un financement du CCAS de Nantes est d'ores et déjà acquis (36 500€) afin d'assurer le cofinancement de la participation des personnes en situation de précarité.

Pour autant, d'autres ressources seront à mobiliser : un appel aux dons sera lancé ainsi qu'une démarche proactive auprès du secteur privé.

Fédérer les structures locales

Depuis 2023, plusieurs grands rendez vous ont rassemblés jusqu'à 70 structures différentes : collectivités mais aussi agriculteurs.trices, associations, entreprises... En 2025, il est prévu de formaliser l'adhésion au projet via une charte d'engagements réciproques et une possibilité de soutenir financièrement la démarche, particulièrement le cofinancement des caisses.

Enseignements de la recherche action

La recherche action adossée au projet permet de faire des allers retours entre terrain et savoirs. Le chercheur associé (laboratoire ESO Nantes) participe notamment à l'ensemble des temps habitant.e.s, partenaires, acteurs du projet ainsi qu'aux démarches au niveau national. En 2025, des premiers enseignements pourront être diffusés, tant sur l'impact auprès des habitant.e.s que sur une vision plus globale (système de coopération des acteurs, évolution du système alimentaire locale, impact sur les politiques publiques...)

Enjeu de développer l'offre des lieux de vente

En pratique, une attention importante a été portée aux liens avec les futurs points de vente partenaire. Moneko a notamment développé un système monétaire simple et pratique, quand le GAB44 réuni régulièrement des producteurs.trices pour échanger avec eux sur leurs leviers et contraintes.

Bien entendu, la participation des lieux de vente, conditionnée au conventionnement, est gratuite et sans frais. Les paiements se feront via une application sur smartphone, en Moneko, spécialement adaptés pour la démarche et utilisables

seulement dans le cadre de l'expérimentation. La comptabilité a été rendu simple et les sommes perçues seront edépensables dans l'ensemble du réseau Moneko ou reconverties en euros sansfrais.

TERRITOIRE RURAL : Pays de Retz



Le groupe pilote de la démarche travaille également sur le déploiement de l'expérimentation sur le territoire rural du Pays de Retz, porté par l'association Campus Fertile, qui parallèlement développe un tiers lieu alimentaire à Rouans dont une future caisse commune de l'alimentation sera un des leviers forts.

Plusieurs rencontres avec des habitant.e.s ont eu lieu (marchés, réunions publiques...) et des échanges se poursuivent avec les collectivités, partenaires et producteurs.trices du territoire.

Le comité habitant de l'alimentation local débutera ses travaux sur le second semestre 2025. Passé le parcours d'échanges de savoirs, d'apprentissages et d'appropriation des enjeux alimentaires, ils auront à leur tour à dessiner les contours d'une future caisse de l'alimentation avec leurs propres critères de conventionnement, modèle de cotisations et d'allocations.

CAISSE COMMUNE ALIMENTAIRE

ACCÈS À L'ALIMENTATION DE
QUALITÉ SAINTE ET DURABLE



